



Fondation Scelles

Connaître, Comprendre, Combattre
l'Exploitation Sexuelle

Extrait du livre :

Fondation Scelles, Charpenel Y. (sous la direction), *Système prostitutionnel : Nouveaux défis, nouvelles réponses (5^{ème} rapport mondial)*, Paris, 2019.

© Fondation Scelles, 2019

CAMBODGE

	POPULATION 16 millions		PIB PAR HABITANT 1 384,4 USD
	RÉGIME POLITIQUE Monarchie constitutionnelle		INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 143 ^e rang sur 187 pays
	INDICE D'INÉGALITÉ DE GENRE 112 ^e rang sur 147 pays		INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 161 ^e rang sur 180 pays

« Les hommes sont faits d'or, et les femmes de chiffons » (dicton populaire cambodgien).

Au Cambodge, « la prostitution féminine est associée à une perte de vertu féminine, tandis que les hommes consommateurs de la prostitution jouissent d'un anonymat leur permettant d'éviter tout jugement social » (Samarasinghe, 2008).

Au cours de l'histoire mouvementée du Cambodge, le phénomène de la prostitution féminine a considérablement évolué en termes d'ampleur et de caractéristiques sociales. La structure fondamentale du fait prostitutionnel au Cambodge peut s'analyser en observant l'interaction entre les rapports de pouvoir qui surdéterminent les codes des relations sociales genrées d'une part, et les facteurs socio-économiques qui orientent les tendances migratoires et les schémas d'emploi féminin de la jeune population cambodgienne d'autre part. Dans cette perspective, la demande masculine tenace et les « flux d'approvisionnement » des

corps féminins qui alimentent le commerce du sexe au Cambodge se situent dans une configuration patriarcale dont les effets sociaux asymétriques sont accentués par des facteurs de vulnérabilité liés à la pauvreté endémique et aux migrations irrégulières. Selon un rapport de la police cambodgienne de 2014, 1,6 % des femmes de 18 à 24 ans se sont déjà vu proposer une rémunération en échange de rapports sexuels, ce qui illustre la position des femmes dans la société (*Ministry of Women's Affairs of Cambodia*, 2014). Selon cette même étude, 20 % des hommes ont déjà violé leur partenaire et 8 % une autre femme. De même, il semble que le viol collectif à l'encontre des personnes prostituées dans les grandes villes soit une pratique courante parmi de certains groupes de jeunes (*Ministry of Women's Affairs of Cambodia*, 2014). Cette réalité pesante, à la fois tributaire et source de l'opprobre social s'attachant à cette population marginalisée, ne fait qu'aggraver le sort de celles qui sont

livrées à la prostitution afin d'obtenir les moyens de survivre et de subvenir aux besoins de leur famille.

L'évolution historique et les caractéristiques contemporaines de la prostitution au Cambodge

« La prostitution, sous ses formes diverses, est profondément enracinée dans le passé historique du Cambodge » (*Journal of Human Rights Practice*, 1^{er} novembre 2011). Avant 1975, les femmes cambodgiennes ont déjà été utilisées en tant que prostituées, en particulier par des hommes étrangers venus au Cambodge à cause des guerres qui ont ravagé le pays (Samarasinghe, 2008). L'instabilité politique, qui a caractérisé la seconde moitié du XX^e siècle au Cambodge, a eu un impact important sur le développement contemporain de l'institution prostitutionnelle. Pendant le régime des Khmers rouges (1975-1979), la prostitution a été pratiquement éliminée de la société cambodgienne. Jugées par le Parti communiste de Kampuchéa comme allant à l'encontre de son code moral, les transactions prostitutionnelles (classifiées sous la grande catégorie d'actes intitulés *khos sel'thor*) étaient passibles de la peine de mort (*Human Rights Watch*, juillet 2010). Sous l'occupation vietnamienne (1979-1989), la réémergence de l'industrie du sexe a rencontré une forte répression gouvernementale. Des campagnes de répression se sont accompagnées d'arrestations de masse des personnes impliquées dans la prostitution ; ces dernières ont été, pour la plupart, enfermées dans l'ancien centre de détention des Khmers rouges sur l'île Koh Kor (*Human Rights Watch*, juillet 2010).

En 1992, à la suite de l'entrée en vigueur des accords de Paris sur le Cambodge (1991), près de 20 000 membres du personnel de maintien de la paix ont été déployés au Cambodge dans le cadre de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge

(APRONUC). Il est largement admis que les opérations militarisées ont contribué à une généralisation de la demande pour le commerce du sexe de la part d'hommes étrangers et locaux (Samarasinghe, 2008 ; Enloe, 2000 ; Whitworth, 2004). Tandis que le nombre des personnes prostituées à Phnom Penh s'élevait à près de 6 000 avant l'arrivée des agents de l'APRONUC, dès 1992, ce nombre a presque triplé pour atteindre 20 000 personnes prostituées opérant dans la seule capitale cambodgienne (CHRTF, 2011). L'industrie du sexe a brièvement diminué suite au départ du personnel de l'APRONUC en 1993, mais la réapparition du phénomène a été de nouveau croissante avec le développement du tourisme dans les années 1990 et 2000. « Le travail dans le secteur touristique sert souvent de paravent aux activités prostitutionnelles » (Samarasinghe, 2008). D'après ECPAT International, l'augmentation des activités touristiques depuis plusieurs années a entraîné une augmentation des activités prostitutionnelles dans les centres de tourisme, notamment avec l'augmentation des hommes d'affaires chinois qui ont recours au tourisme sexuel (des adultes et des enfants) (*APLE Cambodia, ECPAT International*, 9 juillet 2018).

En raison de la nature largement clandestine de l'industrie du sexe au Cambodge, il est difficile d'établir des statistiques précises sur le nombre exact des personnes impliquées dans la prostitution. Selon l'ONUSida, il y avait 34 000 personnes prostituées au Cambodge en 2017. La proportion de personnes mineures parmi des personnes prostituées au sein des établissements commerciaux du sexe dans trois villes cambodgiennes a diminué de 8,2 % en 2013 à 2,2 % en 2015 (US Department of State, 2016). D'après un autre rapport datant de 2006 publié par le ministère de la Santé au Cambodge, près de 6 000 personnes prostituées opèrent de manière « directe »

(dans des maisons closes) et plus de 26 000 personnes prostituées exercent de façon « indirecte » (dans des salons de massage ainsi que des établissements de divertissement tels que des *Beer Gardens* (jardin à bières), des clubs de karaoké, des cabarets, des bars et des restaurants) (*Human Rights Watch*, juillet 2010). Les femmes vietnamiennes représentent une catégorie dominante de personnes impliquées dans le commerce du sexe au Cambodge.

Les activités prostitutionnelles se déployant dans des maisons closes ont vu une baisse significative au Cambodge au cours de la dernière décennie (PNUD, 2012). Cela s'expliquerait par le déplacement massif des activités de la prostitution vers des établissements de divertissement, par l'évolution des modalités de « réseautage social et sexuel de la part des clients masculins », les campagnes de répression policières ciblant des bordels, suite à la loi de 2008 (*Law on Suppression of Human Trafficking and Sexual Exploitation*) qui n'a fait qu'accélérer « un changement déjà bien avancé » (PNUD, 2012). Aujourd'hui, la prostitution « à la pîge » constitue la norme – ainsi les personnes prostituées louent souvent elles-mêmes les chambres et organisent leurs rendez-vous (PNUD, 2012). Seule une infime minorité de personnes prostituées continue d'opérer dans des espaces publics (rue, parcs publics, marchés et terminaux de transport). L'ONG *Precious Women*, qui mène des actions de sensibilisation auprès de la population prostituée à Phnom Penh, confirme cette tendance puisque son champ d'intervention se situe, à ce jour, principalement dans les *Beer gardens* et les bars à karaoké (*Precious Women*, 2018).

Cadres législatifs et abus policiers

Plusieurs éléments constitutifs de l'industrie du sexe ont été criminalisés par une loi

adoptée en février 2008 relative à la traite des êtres humains et à la prostitution (*Law on Suppression of Human Trafficking and Sexual Exploitation*). Cette loi a été conçue en vue de mettre les cadres législatifs internes du Cambodge en conformité avec ses obligations internationales en matière de droits humains stipulées dans la Convention Internationale relative aux droits de l'enfant et son Protocole facultatif, ainsi que le Protocole de Palerme relatif à la traite des personnes. Ces textes ont été ratifiés par le Cambodge en 2002 et 2006. La loi de 2008 définit la prostitution comme « tout rapport et/ou interaction sexuels avec une personne non déterminée en échange d'un bien de valeur » (article 23). La prostitution, tant qu'elle s'exerce dans des lieux privés, ne constitue pas une infraction pénale en tant que telle en droit cambodgien. La loi de 2008 criminalise la prostitution impliquant des enfants, le racolage sur la voie publique, le proxénétisme ainsi que la gestion d'un établissement à des fins de prostitution (articles 23 à 41).

Des directives d'accompagnement portant sur la mise en application de la loi de 2008 déclarent clairement que les personnes prostituées ne sont pas des criminelles. Pourtant, des abus policiers et d'autres actes arbitraires par des organismes chargés de l'exécution de la loi contre les personnes prostituées seraient courants au Cambodge (CACHA, 2009 ; *Human Rights Watch*, juillet 2010). Ainsi des arrestations privées de base légale, la violation des droits à une procédure régulière et aux garanties judiciaires, des détentions forcées au sein des centres de rééducation, des violences physiques et des abus sexuels, des pratiques systématiques d'extorsion ainsi que le travail forcé forment la réalité quotidienne des personnes prostituées ciblées par les

autorités locales dans des opérations de nettoyage des « indésirables » de la rue. Les auteurs de ces violences seraient des policiers, des agents municipaux de sécurité dans les parcs publics, des forces de l'ordre opérant au niveau des districts, le personnel et des agents de sécurité dans des centres gérés par le ministère des Affaires sociales. Un certain climat d'impunité contribuerait à la perpétuation de ces actes (*Human Rights Watch*, juillet 2010). En 2017, la fin tragique de Pen Kunthea, jeune prostituée noyée dans la rivière Tonle Sap alors qu'elle fuyait des agents de l'ordre public du district Daun Penh, a mis de nouveau au premier plan du débat public national la question des abus policiers envers des personnes impliquées dans la prostitution (*The Phnom Penh Post*, 6 mars 2017).

La traite à des fins d'exploitation sexuelle au Cambodge

La loi de 2008 reprend la définition de la traite des êtres humains employée dans le Protocole de Palerme, tout en la décomposant pour faire de chaque élément individuel de l'acte de la traite une infraction pénale à part entière (déplacement illicite des personnes, acte consistant dans l'achat, la vente et/ou l'échange d'un être humain à des fins de traite, etc.). La loi de 2008 porte explicitement sur des délits de traite dans 12 de ses 30 articles, interdit toutes les formes de traite et prévoit des peines allant de 7 à 15 ans de prison (jusqu'à 20 ans pour des circonstances aggravantes) pour trafic sexuel et travail forcé. Ces peines sont considérées suffisamment sévères car elles sont comparables à d'autres crimes graves tels que le viol (US Department of State, 2018). La traite interne prédomine au Cambodge (Keo, 2014 ; *Crime, Law & Social Change*, septembre 2012) et suit un schéma

migratoire d'exode rural. Ainsi, des femmes cambodgiennes et vietnamiennes sont souvent amenées à quitter leur foyer rural par la ruse et font l'objet d'exploitation sexuelle dans des grands centres urbains de Phnom Penh, Siem Reap, Sihanoukville et Poipet. La traite à des fins d'exploitation sexuelle au Cambodge « ressemble plus à une industrie artisanale qu'au crime organisé », les réseaux de recrutement étant, pour la plupart, structurés par des « relations personnelles, parfois familiales » (Derks, Henke, Vanna, 2006). Ainsi, 50 membres d'un réseau de prostitution, de nationalité chinoise, ont été arrêtés en 2018 dans la province de Sihanoukville (*Reuters*, 14 août 2018). Les femmes et enfants originaires du Vietnam – souvent victimes de la servitude pour dettes – empruntant le plus souvent des voies de migration irrégulières, constituent une population à haute vulnérabilité à l'égard de la traite à des fins d'exploitation sexuelle (US Department of State, 2018).

Le National Committee to Lead the Suppression of Human Trafficking, Smuggling, Labour Exploitation, and Sexual Exploitation in Women and Children a été établi au même moment que la loi de 2008. En février 2015, le comité interministériel – aujourd'hui connu sous l'appellation *National Committee for Counter Trafficking* (NCCT) – a lancé un nouveau Plan d'action national (2014-2018) qui vise à coordonner l'action des différents ministères pour combattre le trafic sexuel. Le gouvernement cambodgien a alloué un effectif plus important dédié au comité ainsi qu'un fonds budgétaire de près de 5 milliards de riels (KHR) (1 080 000 EUR) en 2017, par rapport aux 4 milliards de KHR (868 000 EUR) en 2016 et 3,6 milliards de KHR (781 200 EUR) en 2015, tandis que 6 sur 9 des comités locaux chargés de coordonner l'action au niveau provincial ont bénéficié

de financements (contre 5 comités locaux en 2016 et 2 en 2014) (US Department of State, 2018). En 2017, le NCCT a signalé qu'au moins 100 trafiquants ont été condamnés, ce qui représente une nette hausse par rapport aux 43 condamnations en 2015 et 29 en 2014 (US Department of State, 2017). Selon le rapport biannuel du comité rendu public en juillet 2017, 50 cas de traite à des fins d'exploitation sexuelle ont été enregistrés dans les 6 premiers mois de l'année 2017, par rapport aux 25 cas sur la même période en 2016 (*Phnom Penh Post*, 12 juillet 2017). Des ONG cambodgiennes réclament toujours l'autorisation gouvernementale de techniques d'investigation plus sophistiquées, notamment des opérations d'infiltration, afin de s'adapter à la nature de plus en plus clandestine de la traite à des fins d'exploitation sexuelle au Cambodge et d'augmenter l'efficacité des enquêtes policières et judiciaires (US Department of State, 2017). Le gouvernement a annoncé la mise en œuvre d'un nouveau Plan d'action national pour la période 2019-2023 (APLE Cambodia, ECPAT International, 9 juillet 2018).

Les implications de santé publique de l'industrie du sexe au Cambodge

Le ministre de la Santé cambodgien Mom Buheng a affirmé en juillet 2017 que le pays est en voie d'atteindre l'objectif 90-90-90 fixé par l'ONUSida (*Khmer Times*, 31 juillet 2017). L'objectif 90-90-90 fait référence à une situation à l'échelle nationale dans laquelle 90 % de toutes les personnes vivant avec le VIH/Sida savent qu'elles sont atteintes du virus, 90 % de toutes les personnes diagnostiquées avec le VIH/Sida reçoivent un traitement antirétroviral et 90 % de toutes les personnes sous traitement antirétroviral connaissent une suppression virale. Cependant, de nombreuses études

continuent de pointer la vulnérabilité particulière des personnes prostituées à l'infection par le VIH/Sida.

Un projet de recherche mené par *Global Health Promise*, basé sur un échantillon de 271 femmes prostituées réparties sur 4 villes cambodgiennes, a montré que les personnes impliquées dans la prostitution sont 12 fois plus susceptibles d'être exposées aux infections VIH/Sida que les autres femmes de leur communauté (*BMC Public Health*, 2016). L'étude a aussi montré que le VIH/Sida constitue le facteur de morbidité le plus important parmi les enfants de moins de 5 ans des femmes prostituées, tandis qu'il ne représente que 0,30 % du taux de mortalité infantile au Cambodge en général ; ce décalage pointe les inégalités d'accès aux médicaments et aux services de soin pesant sur les femmes prostituées (*BMC Public Health*, 2016). D'autres facteurs sont susceptibles d'expliquer cette vulnérabilité asymétrique. D'abord, les femmes prostituées ont tendance à utiliser irrégulièrement des préservatifs avec leurs partenaires réguliers, ce qui les expose aux risques d'infection par le VIH/Sida non diagnostiquée ou d'autres IST.

Au Cambodge, plus de 86 % des 3 151 personnes prostituées interrogées dans 18 provinces du pays utilisent régulièrement des préservatifs avec leurs clients (NCHADS, 25-29 juin 2007), tandis que seulement 27 % d'entre elles utilisent des préservatifs dans les rapports sexuels avec leur mari, leur petit ami ou leurs partenaires réguliers (*The Cambodia Daily*, 23 mai 2017). En outre, la persistance des abus policiers qui consiste à faire de la simple possession de préservatifs un motif d'arrestation crée un climat de peur, décourageant des pratiques sexuelles protégées parmi les personnes impliquées dans la prostitution. La formulation trop vague de l'article 25 de la loi de 2008

(couvrant le délit de proxénétisme) a eu comme effet de rendre hors la loi les activités des travailleurs sociaux visant à promouvoir des pratiques sexuelles sûres parmi les femmes prostituées (APNSW, 2008).

Une déclaration commune des agences des Nations Unies et des ONG publiée dans le sillage de la Campagne nationale de répression de la traite suite à l'adoption de la loi de 2008 pointait une « réduction de 26 % du nombre de femmes demandant des diagnostics et des traitements pour des IST dans des établissements de soin familiaux » ainsi qu'une « diminution de 10 % des contacts avec les travailleurs sociaux de proximité des ONG » (PNUD, 2012 ; APNSW, 2008). Plus récemment, la police anti-traite du Cambodge continuait de privilégier les « raccourcis abusifs dans la conduite des enquêtes », malgré l'adoption par le gouvernement d'un règlement interdisant explicitement la simple possession des préservatifs comme base de preuve dans les enquêtes criminelles (*The Cambodia Daily*, 29 septembre 2016).

Les prostituées cambodgiennes sont non seulement plus vulnérables aux infections par le VIH/Sida, mais sont aussi confrontées aux conséquences mortelles des avortements à risque. 40 % des décès maternels chez les prostituées cambodgiennes ont été provoqués par des avortements, dans un contexte culturel où la procédure est entachée de jugement social et où les femmes sont poussées à recourir aux avorteurs non qualifiés, faute d'information fiable (*BMC Public Health*, 2016). En même temps, les femmes prostituées forment aujourd'hui la principale clientèle du « complexe industriel de la virginité » au Cambodge, une industrie largement non réglementée proposant des services et des produits allant de la chirurgie réparatrice des hymens aux procédures de resserrement vaginal et des pilules prévenues

aux mêmes effets afin de répondre à la demande de « vierges » sur le marché du sexe commercial (*The Phnom Penh Post*, 6 février 2016).

Le tourisme et l'exploitation sexuelle commerciale des enfants au Cambodge

ECPAT International identifie le Cambodge comme une nouvelle « destination clé » pour des pédophiles étrangers voyageant dans la région de l'Asie du Sud-Est et côtoyant des destinations plus « traditionnelles » telles que la Thaïlande et les Philippines (*ECPAT International*, 2016). La demande masculine locale constitue 75 % des cas d'exploitation sexuelle d'enfants cambodgiens, ce qui est un facteur prépondérant dans la recrudescence de la prostitution impliquant des enfants. Des touristes et des hommes d'affaires provenant de pays d'Asie de l'Est tels que le Japon, la Corée du Sud, Taiwan et la Chine notamment, constituent une clientèle en expansion, en particulier en ce qui concerne le commerce des vierges. L'essor du commerce des vierges est porté par la croyance que « l'acte rajeunirait ou porterait chance à une entreprise planifiée » (*ECPAT International*, 2016). Les délinquants sexuels chinois ciblant les enfants cambodgiens sont, pour la plupart, des hommes d'affaires qui s'étaient intégrés dans la vie locale depuis des mois, voire des années (*ECPAT International*, 2016). Les hommes occidentaux forment un « marché à part » caractérisé par leur choix de victimes pré-pubères (UNIAP, World Vision, 2007). En 2018, entre 15 000 et 20 000 personnes mineures seraient victimes d'exploitation sexuelle (*ECPAT International*, 2018). L'augmentation de l'utilisation des téléphones portables accentue d'autant plus la vulnérabilité des mineurs (*APLE Cambodia*, *ECPAT International*, 9 juillet 2018).

Les rapports sur la traite des êtres humains du Département d'État américain ont

systématiquement mis dans leurs recommandations pour le Cambodge la mise en place de « campagnes de sensibilisation visant à réduire la demande interne pour le commerce du sexe et la prostitution impliquant des enfants » (US Department of State, 2017). L'accent mis sur les seuls délinquants sexuels étrangers dans les efforts du ministère du Tourisme visant à sensibiliser le grand public au problème du tourisme sexuel impliquant des enfants est probablement lié aux emballements médiatiques suscités par les cas de pédophilie commis par des auteurs occidentaux. Des anomalies spécifiques sont à constater dans les recherches présentées par différentes ONG sur le sujet, incohérences qui sont dues en grande partie à des méthodologies de recherche divergentes (ECPAT International, 2016). Par exemple, un sondage mené en 2014 par l'ONG Action Pour Les Enfants (APLE) a constaté que les pédophiles occidentaux représentent plus de la moitié des délinquants sexuels (63,8 %), résultat statistique qui s'oppose au consensus plus général sur la prépondérance de la demande locale et asiatique.

En 2017, les résultats d'une étude menée par le ministère des Affaires sociales des Anciens combattants et de la Réinsertion des jeunes au Cambodge, financée par l'UNICEF, ont été relayés (*Sydney Morning Herald*, 8 mai 2017). Il est pointé un vide inquiétant en matière de réglementation des institutions d'orphelinat au Cambodge, dont le nombre avait doublé au cours des cinq dernières années. L'activité très lucrative et largement non réglementée du « volontariat » dans de nombreux orphelinats cambodgiens sert de principal support d'abus sexuel d'enfants par des hommes étrangers et locaux (ECPAT International, 2016). Pour les observateurs locaux comme APLE, le cas de Tan

Saravuth, un homme de 47 ans à la double nationalité cambodgienne et américaine, dont l'arrestation en avril 2017 pour abus et exploitation sexuels d'enfants a suscité une énième polémique publique, marque une nouvelle tendance dans le comportement pédophile agissant au Cambodge. Ce changement se caractérise par un déplacement du lieu du crime des endroits touristiques et des orphelinats dans les zones urbaines vers des régions rurales où des missions de bénévolat plus informelles permettent aux délinquants sexuels de gagner la confiance des membres de la communauté locale et de celle de leurs victimes (*Channel News Asia*, 22 avril 2017).

En ce qui concerne la répression des faits de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants, les autorités cambodgiennes ont signalé l'arrestation de 12 étrangers soupçonnés de tourisme sexuel impliquant des enfants, sans fournir davantage d'informations sur les poursuites ou condamnations dans ces affaires (US Department of State, 2017). En 2017, une série d'arrestations de pédophiles étrangers relayées par la presse cambodgienne a souligné le rôle joué par les ONG locales (notamment APLE Cambodge) dans les enquêtes débouchant sur des arrestations de ces délinquants sexuels. Le directeur exécutif d'APLE a affirmé qu'une des priorités de l'organisation caritative mise en avant dans son plan stratégique quinquennal serait de renforcer les capacités d'enquête de la police locale afin de permettre aux forces de l'ordre locales de remplir de manière autonome leur mandat de protection de l'enfance à long terme (*South China Morning Post*, 28 octobre 2016).

Sources

- Amaro Y., Meta K., « Sex Abuse Case shows Holes in Enforcement », *The Phnom Penh Post*, 12 avril 2017.
- APLE Cambodia, ECPAT International, *Submission « Sexual Exploitation of Children in Cambodia »*, 9 July 2018 for the Universal Periodic Review (UPR) of the human rights situation in Cambodia, to the Human Rights Council, 32nd Session (January-February 2019), UPR third cycle 2017-2021, 9 juillet 2018.
- Baurry C., Varrella A., *Cambodia: ECPAT Country Overview – A report of the scale, scope and context of the sexual exploitation of children*, ECPAT International, 2018.
- Bourmont (de) M., « Sex Workers gather to remember Kunthea », *The Phnom Penh Post*, 6 mars 2017.
- Cambodia Human Rights Task Force (CHRTF), *Cambodia: Prostitution and Sex Trafficking: A Growing Threat to the Human Rights of Women and Children in Cambodia*, 2001.
- Cambodian Alliance for Combating HIV/AIDS (CACHA), *The Policies Environments regarding Universal Access and the Right to Work of Entertainment Workers/Sex Workers*, 2009.
- Center for Advanced Study (Cambodia), *The Situation of Female Sex Workers and Entertainment Workers in Cambodia: Findings of a Quantitative Study*, Phnom Penh, 2006.
- Chan Thul P., « Cambodia launches crackdown on Chinese prostitution rings », *Reuters*, 14 août 2018.
- Derks A., Henke R., Vanna L., *Review of a Decade of Research on Trafficking in Persons, Cambodia*, Phnom Penh, Center for Advanced Study, The Asia Foundation, 2006.
- Enloe C., *Maneuvers: the International Politics of Militarizing Women's Lives*, University of California Press, First edition 2000.
- Hawke A., Raphael A., *Offenders on the Move: Global Study Report on Sexual Exploitation of Children in Travel and Tourism*, ECPAT International, 2016.
- Human Rights Watch, *Off the Streets: arbitrary detention and other abuses against sex workers in Cambodia*, juillet 2010.
- Kay P., « With the paedophile-hunters on the streets of Phnom Penh », *South China Morning Post*, 28 octobre 2016.
- Keo C., *Human Trafficking in Cambodia*, Routledge Contemporary Southeast Asia Series, 2014.
- Meta K., Bourmont (de) M., « Busts on human trafficking double », *Phnom Penh Post*, 12 juillet 2017.
- Ministry of Health, National Center for HIV/AIDS, Dermatology and STDs (NCHADS), *Report of a Consensus Workshop, HIV estimates and projections for Cambodia 2006-2012*, Surveillance Unit, Phnom Penh, 25-29 juin 2007.
- Ministry of Women's Affairs of Cambodia, *Violence: Violence against women and girls, Cambodia Gender Assessment*, Policy Brief 7, 2014.
- Munro P., « Harbouring the illicit: Borderlands and human trafficking in South East Asia », *Crime, Law & Social Change*, Vol. 58, Issue 2, septembre 2012.
- Murdoch L., « Cambodia vows to crack down on orphanages amid child sexual abuse claims », *Sydney Morning Herald*, 8 mai 2017.
- ONUSida, *Country factsheets – Cambodia*, 2017.

- Overs C., « Caught between the tiger and the crocodile: The campaign to suppress human trafficking and sexual exploitation in Cambodia », Asia Pacific Network of Sex Workers (APNSW), 2008.
- Peters H.A., *Sex, Sun and Heritage: Tourism Threats and Opportunities in South East Asia*, UN Inter-Agency Project on Human Trafficking in the Greater Mekong Sub-region (UNIAP), World Vision, 2007.
- Precious Women, *Annual Report 2017*, 2018.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), *Human Development Report 2016: Human Development for everyone*, 2016.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), *Sex work and the law in Asia and the Pacific*, 2012.
- Promchertchoo P., « Paedophiles shift target to Cambodia's rural villages, schools », *Channel News Asia*, 22 avril 2017.
- Retka J., « Unsafe Sex With Personal Partners Endangering Sex Workers », *The Cambodia Daily*, 23 mai 2017.
- Samarasinghe V., *Female Sex Trafficking in Asia: The resilience of patriarchy in a changing world*, Routledge, 2008.
- Sandy L., « Sex Work in Cambodia: Beyond the Voluntary/Forced Dichotomy », *Asian and Pacific Migration Journal*, Vol. 15, No.4, 2006.
- Sen D., « Cambodia Aims for new HIV milestone », *Khmer Times*, 31 juillet 2017.
- Shaw D., *Commercial Sexual Exploitation of Children in Cambodia*, International Justice Mission (IJM), 2013.
- Soumy P., Kohlbacher S., « Using Condoms as Evidence, Police Flout Law », *The Cambodia Daily*, 29 septembre 2016.
- Starygin S., « Solicitation of Sex Services in Cambodian Law and Practice », *Journal of Human Rights Practice*, Vol. 3, Issue 3, 1^{er} novembre 2011.
- Steinfatt T., *Measuring the number of trafficked women and children in Cambodia: A Direct Observation Field Study*, Part-III of a series, 6 octobre 2003.
- Swain J., *Rivers of Time: A Memoir of Vietnam and Cambodia*, Berkley ed., 1999.
- The Protection Project, *International Child Sex Tourism: scope of the problem and comparative case studies*, 2007.
- US Department of State, *Trafficking in Persons Report*, juillet 2015.
- US Department of State, *Trafficking in Persons Report*, juin 2016.
- US Department of State, *Trafficking in Persons Report*, juin 2017.
- US Department of State, *Trafficking in Persons Report*, juin 2018.
- White J., Sidenine L., Mealea K.K., *The situation of female sex workers and entertainment workers in Cambodia: Findings of a quantitative study*, Center for Advanced Study, Phnom Penh, 2006.
- Whitworth S., *Men, Militarism, & UN Peacekeeping: A gendered analysis*, Lynne Rienner Publishers Inc., 2004.
- Willis B., Onda S., Stoklosa H.M., « Causes of maternal and child mortality among Cambodian sex workers and their children: A cross sectional study », *BMC Public Health*, 2016.



Le Rapport mondial est réalisé par l'Observatoire international de l'exploitation sexuelle, en collaboration avec des experts internes et externes (magistrats, avocats, travailleurs sociaux, dirigeants d'ONG...) et avec l'aide de contacts privilégiés auprès d'ONG locales ou de chercheurs internationaux.



La **Fondation Jean et Jeanne Scelles**, reconnue d'utilité publique depuis 1994 et bénéficiant du statut consultatif ECOSOC, est une organisation installée à Paris (France) dont le but est la lutte contre le système prostitutionnel. Par nos travaux d'analyse, de plaidoyer et de sensibilisation, nous nous engageons à connaître, comprendre et combattre l'exploitation sexuelle commerciale. La **Fondation Jean et Jeanne Scelles** est membre fondateur de la Coalition pour l'Abolition de la Prostitution (CAP International) lancée en 2013, qui réunit 28 ONG abolitionnistes dans 22 pays.

L'**Observatoire international de l'exploitation sexuelle**, département de recherche et développement de la Fondation Jean et Jeanne Scelles, est un carrefour de renseignements, de rencontres et d'échanges d'informations sur l'exploitation sexuelle commerciale dans le monde. Il est régulièrement consulté par des experts français et étrangers : associations, institutions, journalistes, juristes, chercheurs et personnes concernées par la défense des droits humains. L'**Observatoire international de l'exploitation sexuelle** a pour objectif :

- d'analyser ce phénomène sous tous ses aspects : prostitution, tourisme sexuel, proxénétisme, pornographie infantine, traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle commerciale...
- de permettre la réflexion et les prises de position
- d'informer tout public intéressé par ces questions

CONTACT

Sandra AYAD, Responsable de l'Observatoire international de l'exploitation sexuelle
sandra.ayad@fondationscelles.org

14 rue Mondétour
75001 Paris - France



www.fondationscelles.org
 Tw: @Fond_Scelles
 Fb: @FondationScelles